

Association Citoyenne de Défense du Calme – AZUR (ACDC - AZUR)

76 chemin des cigales
06130 GRASSE

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 18 Mars 2021

Le 18 mars 2021 à 18h00, les fondateurs de l'**Association Citoyenne de Défense du Calme – AZUR (ACDC - AZUR)** se sont réunis en assemblée générale constitutive à au siège de l'Association : 76 chemin des cigales, 06130 GRASSE

Sont Présents : Benjamin MAZEL, Nathalie BOUILLART, Flavien BARBIER, Benoit DELBART
Aurélie MAZEL.

L'assemblée générale désigne Benjamin MAZEL, en qualité de président de séance, et Flavien BARBIER en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des membres du bureau ;
- reprises des actes passés pour le compte de l'association en formation ;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.

Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

Benjamin MAZEL, Nathalie BOUILLART, Flavien BARBIER, Benoit DELBART, Aurélie MAZEL s'accordent sur les statuts.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1^{ère} délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} délibération : L'assemblée générale désigne les membres du bureau :

- Benjamin MAZEL est désigné Président de l'Association
- Nathalie BOUILLART est désignée Vice-Présidente de l'Association
- Flavien BARBIER est désigné secrétaire de l'Association.
- Benoit DELBART est désigné trésorier de l'Association.
- Aurélie MAZEL est désignée co-trésorière de l'Association

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

Signature du secrétaire de séance

Benjamin MAZEL

